



Service juridique

Le 28 avril 2023

**CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE
D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER**

Règlement d'emprunt 778

Décrétant une dépense et un emprunt de 8 633 798 \$ pour le prolongement du réseau d'égout, le remplacement du réseau d'aqueduc et d'autres travaux connexes dans les secteurs Duquette, Prédéal-Trudeau et Marie-Anne

Je, Carl Lebel, greffier-trésorier adjoint de la Municipalité du Village de Val-David déclare avoir tenu une procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter (registre) pour le règlement en objet le 27 avril 2023, de 9h à 19h, à la mairie et certifie :

- que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement d'emprunt 778 est de **194** ;
- que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de **30** ;
- que le nombre de signatures apposées est de **12**.

Je déclare que le règlement d'emprunt 778 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

(Signé Carl Lebel)

Carl Lebel

Greffier-trésorier adjoint